



CONSULAT GÉNÉRAL DE SUISSE  
LÉOPOLDVILLE

pour le Congo Belge et le Ruanda Urundi.

Adresse à Brazzaville: Boîte postale 156  
pour les Républiques Centrafricaine, Gabonaise, du Congo,  
du Tchad et l'État du Cameroun.

LÉOPOLDVILLE, le  
Boîte postale 8724

18 juillet 1960

K.11.3. - BO/ms

Division des Affaires Politiques du  
Département Politique Fédéral

B e r n e

Déroulement des événements à Léopoldville.

Monsieur le Ministre,

en	PO	GJ	GT	SO			e/e
Datum	27.7	28/7					
Visa	17.	18.					
EPD 27. Juli 1960							
Ref. p. B. SA. 30. Congo.							

*il faudrait acc. rec. et renvoyer, au min. av. P.*

C'est de façon inattendue, après l'euphorie des fêtes par lesquelles on avait célébré l'accession du Congo à l'indépendance, que les troubles graves au milieu desquels nous vivons à présent ont éclaté.

Le mardi 5 juillet après-midi, lorsque Monsieur le Ministre Stopper quittait Léopoldville, tout était encore calme et rien ne laissait prévoir que le lendemain des désordres se produiraient à Thysville, dans le Bas-Congo, où la Force publique (l'armée congolaise) se révolterait contre ses officiers blancs.

Ces désordres se propagèrent rapidement, et dans le courant de la journée l'on apprenait qu'une agitation vive régnait au camp militaire principal de Léopoldville. Il semblait alors que l'origine des troubles résidait dans le fait que les soldats et sous-officiers congolais ne voulaient plus servir sous les ordres d'officiers belges. Le Premier Ministre se rendit au camp militaire en compagnie du Chef de l'Etat pour y haranguer les soldats. Il promit des promotions d'un grade à tous, jusqu'au grade d'adjudant. Ces promesses se révélèrent insuffisantes et l'agitation s'intensifia.

./...



- 2 -

Le jeudi 7 juillet, au début de l'après-midi, le Général Janssens, Commandant en Chef de la Force publique, démissionnait, comme le prétendaient certains, était limogé, comme l'entendaient d'autres. Cela fut le signal de l'anarchie totale au sein de la Force publique qui se mutina ouvertement. Des patrouilles se déversèrent sur la ville européenne, arrêtèrent des Européens, les fouillèrent ainsi que leurs voitures, sous le prétexte de rechercher des armes, les brutalisèrent souvent. Vers la fin de la soirée un exode en masse commença en direction du "beach", l'embarcadère des bacs assurant le passage à Brazzaville. Ces bacs, qui ne fonctionnent normalement que le jour, furent remis en service en pleine nuit et passèrent à Brazzaville des centaines de fuyards.

A 5 heures du matin, l'Ambassadeur de Belgique convoqua à l'Ambassade les chefs des Missions diplomatiques et consulaires. Il leur expliqua la situation et émit l'opinion que les femmes et les enfants devraient être évacués d'urgence de Léopoldville où ils courraient les plus grands dangers. En effet, le Premier Ministre lui aurait déclaré, au cours d'un long entretien qu'il eut avec lui de minuit à 2h30 du matin, que l'on avait voulu attenter à ses jours, que les auteurs de cet attentat manqué étaient belges et qu'il allait faire dès le lendemain matin une déclaration dans ce sens à la presse internationale. L'Ambassadeur de Belgique pensait que cela pourrait déclencher un mouvement de foule dirigé contre les Européens en général, la foule ne sachant distinguer entre Belges et non Belges.

Les Ambassadeurs de France, d'Allemagne, de Grande-Bretagne et des Etats-Unis émirent le voeu qu'avant de prendre une décision à cet égard le Corps diplomatique tentât de rencontrer le Premier Ministre en présence du Ministre des Affaires Etrangères et que l'Ambassadeur des Etats-Unis demandât, au nom du Corps diplomatique, que des mesures immédiates soient prises pour assurer la sécurité des étrangers. L'on convint que les Chefs de Mission se réuniraient en effet à 8 heures du matin pour apprendre s'il a été possible d'atteindre le Premier Ministre et d'obtenir l'audience collective souhaitée. Mais à 8 heures, l'Ambassadeur de Belgique n'a pas paru, et le projet dut être abandonné. La

./.....

- 3 -

situation s'était d'ailleurs aggravée entre-temps. Les patrouilles de la Force publique, de la gendarmerie et de la police congolaises devenaient de plus en plus nombreuses et agressives. C'est ainsi que pour parvenir de ma résidence privée au lieu de réunion, j'ai dû chaque fois passer par quatre ou cinq contrôles, dont certains peu agréables.

Dans le courant du vendredi 8 juillet, le Gouvernement procéda à de nombreuses nominations dans les cadres supérieurs de la Force publique. Un sergent-major fut nommé général commandant en chef, plusieurs autres sous-officiers colonels, capitaines, etc. Les mutins rentrèrent dans l'ordre et l'on put croire samedi matin que les esprits se tranquilliseront. Mais, dès 9 heures, on signalait des perquisitions à domicile, souvent très pénibles, et l'effervescence dans la ville revenait et s'accentuait. Devant le désir répété de nombreux compatriotes, je vous ai alors demandé d'envisager l'envoi immédiat à Léopoldville ou à Brazzaville d'un avion de Swissair chargé d'évacuer les femmes et les enfants suisses désireux de rentrer au pays. L'avion devant arriver mardi, j'ai délégué à Brazzaville dès lundi midi, l'un de mes collaborateurs, M. Oriez, pour y organiser le rapatriement, en collaboration avec M. Nanchen, que vous aviez chargé de s'occuper sur place des réfugiés suisses.

Malgré de très nombreuses difficultés - la ville de Brazzaville abritait environ six à sept mille réfugiés - mon collaborateur s'acquitta parfaitement de sa mission. L'avion est entre-temps arrivé en Suisse.

*et Nanchen?*

A Léopoldville, la situation continua à se détériorer le dimanche 10 juillet, et l'inquiétude de la population blanche restée sur place à augmenter. Au début de la semaine, des réfugiés suisses commencèrent à affluer de l'intérieur. Certains, des femmes et des enfants surtout, ont pu continuer presque immédiatement sur Bruxelles, à bord d'avions de la Sabena. Je vous ai transmis au fur et à mesure des nouvelles les concernant en utilisant, soit la voie passant par notre Ambassade à Bruxelles, que vous m'aviez fait indiquer, soit celle de messages par ondes courtes pour lesquels des compatriotes amateurs s'étaient obligeamment mis à ma disposition. Le télégraphe officiel ne

./...

- 4 -

fonctionnait en effet que par intermittences, et la transmission d'un télégramme dans un seul sens prenait de deux à trois jours.

Le mercredi matin 13 juillet, la situation redevint tout à fait critique. Des patrouilles de la Force publique recommencèrent à circuler en ville et à fouiller les passants européens, à en arrêter certains et à les emmener comme otages. Des incidents se produisirent à l'aéroport entre les troupes congolaises et les détachements de parachutistes belges qui contrôlaient le champ d'aviation. A 13 heures, j'ai été prévenu de ce qu'une opération militaire serait déclenchée par les Belges à 14 heures ayant pour but de s'emparer des quartiers européens de la ville situés entre le Boulevard Albert 1er et le fleuve et d'assurer la liaison de ces quartiers avec l'aéroport.

L'opération se déroula sans incidents majeurs, et le soir une entente intervenait entre les deux troupes en présence. Les troupes congolaises assurèrent la sécurité dans les quartiers africains, et les troupes belges dans les quartiers européens du centre de la ville.

On apprenait en même temps que le gouvernement congolais avait demandé à l'ONU d'envoyer des troupes internationales au Congo pour y assurer la paix et la sécurité, et aux Etats-Unis d'envoyer sans délai une avant-garde de ces troupes. Les Etats-Unis refusèrent, mais le Conseil de sécurité accepta, de sorte que l'on attendait les premiers contingents internationaux vers la fin de la semaine.

Ces contingents sont entre-temps arrivés et ont commencé à prendre la relève des para-commandos belges.

Jeudi après-midi, 14 juillet, j'ai réussi à établir avec vos services une liaison téléphonique directe. J'ai pu exposer à mon interlocuteur les divers problèmes qui se posaient à moi. Votre réponse télégraphique du 15 juillet, No 26, m'est parvenue il y a deux heures.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Consul Général de Suisse :

*Robert Baetens*

Copie à Monsieur Robert Maurice, Ambassadeur de Suisse en Belgique.